

NOTE DU TRESORIER A L'ASSEMBLEE GENERALE

Pour maintenir la séparation des comptes entre Reporters sans frontières et Reporters sans frontières International et conserver les modalités de présentation précédemment adoptées, seules les données relatives à la première entité, sur laquelle l'assemblée générale est appelée à se prononcer, sont détaillées dans ce rapport. Néanmoins, les comptes de Reporters sans frontières International, dont le budget (total des charges) s'établit en 2023 à 49 K€ (vs 53 K€ pour l'exercice précédent), sont disponibles sur simple demande.

Situation générale de Reporters sans frontières

L'exercice 2023 a été marqué principalement par les éléments significatifs suivants:

- La poursuite du conflit en Ukraine qui a eu des conséquences significatives en terme d'activités dès le mois de mars 2022, et qui s'est traduit budgétairement par un niveau de revenus d'origine publique et en provenance des fondations resté élevé en 2023 pour soutenir les activités de RSF dans et concernant le pays :
 - 1,3 M€ de revenus reconnus en 2023 contre 2,5 M€ au titre de l'exercice 2022.
 - Les financements directement liés aux conséquences de la guerre en Ukraine ont ainsi représenté 12% des produits de subventions publiques et 16% des produits en provenance des fondations privées contre respectivement 18% et 53% pour 2022.
- L'augmentation des rubriques mécénat et legs à hauteur de 153 K€,
- l'augmentation de la masse salariale de 932 K€ par rapport à l'exercice précédent.

Grands agrégats

Le total des produits d'exploitation s'est élevé en 2023 à 12 572 K€ et le total des charges d'exploitation à 12 215 K€, soit un résultat d'exploitation de 356 K€ (vs un excédent d'exploitation de 685 K€ pour l'exercice précédent).

Le résultat de l'exercice 2023 est un excédent de 315 K€ (excédent de 651 K€ l'année précédente). **Après affectation de cet excédent, le total des réserves pour projet associatif s'élèvera à 3 613 K€ euros contre 3 298 K€ au 31 décembre 2022.**

Pour mémoire, à ces éléments comptables, certifiés dans le rapport du commissaire aux comptes, s'ajoutent les données issues de l'exécution budgétaire, présentées dans le souci d'une meilleure compréhension du rôle de chaque direction et service.

L'établissement des comptes reporting repose sur les mêmes méthodes budgétaires que les années précédentes, soit les mêmes principes de retraitement des données comptables, principalement :

- présentation des charges financières relatives aux locaux sur la ligne « locaux » et non dans le résultat financier,
- non prise en compte des 50 K€ refacturés à RSF International, car neutralisés par une charge équivalente.

Il est à noter que depuis 2022 un retraitement supplémentaire est opéré puisqu'ont été intégrés dans les comptes format reporting les charges et les produits liés aux financements reçus directement par les bureaux (ie ne transitant par le siège).

En 2023, les produits d'exploitation tels que présentés dans les comptes reporting s'établissent à 12 522 K€ (contre 11 739 K€ en 2022 et 8 154 K€ en 2021) alors que le total des charges d'exploitation s'élève à 12 189 K€ (contre 11 069 K€ en 2022 et 7 496 K€ en 2021).

Explication de la composition des produits et des charges

Évolution des postes de produits

Au total, le montant des **ressources propres** (ie les activités commerciales) est en baisse atteignant cette année 1 318 K€ contre 1 483 K€* en 2022.

**contre 1 453 K€ présentés dans la note du trésorier 2022 : ce changement s'explique par la présentation depuis 2023 de la commission de régie dans les rubriques de charge alors qu'elle était jusqu'ici présentée en diminution du chiffre d'affaires publicité (cf également page 9).*

Plusieurs éléments sont à noter concernant la vente d'albums :

- les ventes directes sont en augmentation de 5 K€ sur l'exercice,
- les ventes à l'étranger sont en légère baisse à 25 K€ (-3K€). A l'étranger, le pays où les ventes de l'album sont les plus significatives est la Belgique.
- les ventes sur les réseaux partenaires France Messagerie et Interforum sont en forte diminution, générant un CA de 906 K€ (- 83 K€),
- les recettes publicitaires (CA net après commission de régie) sont en baisse à 118 K€ alors qu'elles s'établissaient à 163 K€.

Concernant les **publications**, les ventes cumulées (hors ventes directes et étranger) des trois albums de RSF publiés sur l'exercice se sont établies à environ 74 000 exemplaires, soit une diminution de 32 000 exemplaires par rapport au 3 titres publiés en 2022. A noter le fait que seul le dernier album 2023 a dépassé les 30 000 exemplaires vendus, les deux précédents n'ont pas dépassé le seuil des 20 000 exemplaire.

Les bons résultats du derniers album 2023 consacré au travail de Willy Ronis n'impactent que partiellement le chiffre d'affaires de l'exercice car ce dernier est reconnu au pro-rata du nombre de jours de commercialisation sur l'exercice.

En outre, depuis le dernier album 2022 (n°71-Brassaï) le prix de vente unitaire a été réévalué et porté de 9,90 euros à 12 euros.

La rubrique mécénat et collecte grand public est en forte augmentation : 1.527K€ contre 1.461 K€ soit une augmentation de 66 K€ qui s'explique comme suit :

- une forte baisse des **dons issus de la générosité du public (dons et cotisations)** : passant de 946 K€ en 2022 à 778 K€ en 2023, soit une diminution de 17% (-168K€ K€) et s'expliquant par la mobilisation sans précédent du grand public intervenue au cours de l'exercice 2022 pour soutenir les actions de l'association en lien avec le conflit Russo-Ukrainien.
- des recettes liées au **mécénat** d'entreprise et aux grands donateurs en forte hausse sur l'exercice : le total des produits comptabilisés à ce titre

s'élève à 582 K€ contre 357 K€ en 2022, soit une augmentation de 224 K€ s'expliquant principalement par un don de 343K€ reçu du Canada.

- le **bureau RSF USA** a contribué aux ressources reportées dans cette rubrique à hauteur de 166 K€ contre 157 K€ pour l'exercice précédent.

Le montant des **legs et donations** réalisés sur l'exercice s'établit à 87 K€ (0 K€ encaissés au cours de l'exercice précédent).

La **part du mécénat et de la collecte** dans les produits s'élève ainsi à 13 % du total des produits d'exploitation en 2023 (inclus la collecte auprès du grand public en France et à l'étranger, les cotisations, le mécénat d'entreprise, les legs ainsi que les partenariats financiers autour du prix annuel de Reporters sans frontières), soit une proportion de revenu stable par rapport à l'année 2022.

Les **subventions publiques** représentent cette année 54% des ressources d'exploitation de l'association (ie chiffre stable par rapport aux 53% de 2022 et 2021). En valeur, le montant des subventions publiques reçues et reconnues en produits sur l'exercice s'établit à 6.806 K€ contre 6 174 K€ en 2022, soit une augmentation de 632 K€.

67% de ce montant (contre 83% en 2022) est constitué des subventions allouées par l'Union Européenne (1.909 K€), la Swedish International Development Agency - Sida - (958 K€) et l'Agence Française de Développement - AFD - (1 703 K€). Il est important de signaler la signature du contrat de subvention avec le ministère des affaires étrangères Néerlandais fin 2022 qui impacte les revenus de l'exercice à hauteur de 1 096 K€ (la subvention a pour objectif, sur les 5 années – 2023 à 2027 – la mise en place d'un programme de réponse aux crises).

Les recettes issues des **fondations** représentent 22% des ressources d'exploitation soit une part stable par rapport à 2022. Le montant des produits reconnus s'élève à 2.749 K€ au titre de 2023, soit un chiffre en augmentation de 167 K€ par rapport à l'année précédente (2 582 K€ en 2022).

Enfin, si les **espaces publicitaires offerts par les médias** sont toujours traités en dehors du budget de l'association, il ne faut pas oublier qu'ils représentent un appui considérable aux activités de sensibilisation et ont dépassé, sur l'exercice 2023, le million d'euros (1

080 K€) pour leur partie valorisable soit une augmentation de 73% par rapport à la valorisation enregistrée en 2022.

Évolution des postes de charges

Les **charges de personnel** sont en très forte hausse à 4 478 K€ vs 3 545 K€ en 2022 notamment du fait des recrutements effectués dans le cadre de la réponse au conflit Ukrainien et plus largement de la réponse aux crises, au déploiement de la JTI et au renforcement des équipes (desk, plaidoyer et DRIP principalement). Les postes concernant les salaires bruts, charges patronales et les indemnités de départ représentent un total de 4 198 K€ (soit 94% de la rubrique, en légère baisse par rapport à l'exercice précédent ie -1%).

A noter également :

- l'effectif annuel moyen s'établit à 55 Effectifs Temps Plein (ETP) en 2023 contre 48 en 2022,
- 68% des postes sont occupés par des femmes (stable).

Les charges directement imputables aux activités (ie hors charges liées aux ressources humaines, à la collecte, aux frais administratifs et aux albums) sont présentées sur la ligne Activités hors RH (DRIP - DDP - DPA - DOC – JTI). Cette ligne regroupe donc les charges liées aux directions suivantes :

DRIP : direction du réseau international et des projets

DDP : direction des productions devenue direction de la communication et de l'engagement (DCE)

DPA : direction du plaidoyer et de l'assistance

DOC : direction des opérations et des campagnes devenue direction éditoriale (DED): regroupant les desks géographiques et thématiques (classement mondial et numérique)

JTI : Journalism Trust Initiative

Direction Générale (DG et DGA): déploiement de projets pilotes n'étant pas rattachés à une autre direction et frais de déplacement et mission lorsque rattachés à un contrat de financement spécifique.

Les charges imputables aux **activités** s'élèvent 4 844 K€, représentent 40 % des charges d'exploitation (vs 46% en 2022) et se décomposent comme suit :

Détail activités (hors RH)	REEL 2023	Poids de la rubrique	Réel 2022 rapport du trésorier approuvé par l'AG	retraitements nécessaires pour comparabilité suite changement de périmètre	REEL 2022 retraité suite changement périmètre	Poids de la rubrique	Variation	Variation	Détail des principaux retraitements opérés sur le réel 2022
en K€	Structure 2023	en %	structure 2022		Structure 2023	en %	2023/2022	%	
TOTAL	4 844	100%	5 057	15	5 072	100%	-227	-4%	
Dépenses transverses DG1 - DGA	181	4%		17	17	0%	165	983%	
Dépenses transverses	465	10%	1 574	-1 262	312	6%	154	49%	équipement d'assistance retraités en Assistance (-1.160K€), traductions retraitées vers la DCE (ex DDP), JTI et l'Index (-164K€), impressions de l'Index retraitées vers l'Index (-13K€), ajout des déplacements et divers de l'ex DDP devenue DCE (73K€)
Direction de la communication et de l'engagement_DCE (Dir. des productions_DDP en 2022)	424	9%	621	58	678	13%	-254	-37%	Déplacements et divers de l'ex DDP retraités en dépenses transverses (-73K€), et ajout des traductions (116K€) et des abonnements (+15K€)
JTI_ Direction de projets	339	7%	1 045	1	1 046	21%	-707	-68%	
Desk GEO_DED	241	5%	217	-21	196	4%	45	23%	abonnements retraités en DCE (-15K€)
Nouvelles Technologies_DED	0	0%			0	0%	0	0%	
Investigation_DED	22	0%			0	0%	22	0%	
Data et INDEX_DED	73	2%	52	61	112	2%	-39	-35%	ajout des traductions Index (+47K€) et frais d'impression (+14K€) qui étaient reportés en dépenses transverses en 2022
Assistance_DPA	1 268	26%	644	1 160	1 804	36%	-536	-30%	ajout des équipements d'assistance (+1.160K€) qui étaient reportés en dépenses transverses en 2022
Plaidoyer_DPA	14	0%	15		15	0%	-1	-5%	
Gestion du réseau international_DRI	779	16%	455	2	456	9%	323	71%	
Gestion de Projet_DRI	1 011	21%	110	314	424	8%	587	138%	ajout des reversement Forum I&D
Forum Information et Démocratie	25	1%	325	-314	11	0%	15	139%	reversement Forum I&D retraités vers Gestion de projet_DRI pour ne garder ici que la subvention d'équilibre Forum I&D
Retraitements 2022 liés à des rubriques hors Activités			20	-15	6				Voyages imputés (-7K€) reportés en 2022 en frais généraux et frais bancaires/ajustements (-7K€) retraités en dépenses transverses

Il est à noter que les changements intervenus dans l'organigramme tels que décrits dans le paragraphe précédent se sont accompagnés de changements de périmètres pour certaines directions. Les changements les plus significatifs concernent :

- les équipements de protection à destinations des journalistes : reportés en 2022 sur la ligne dépenses transversales, ils le sont en 2023 au sein de la direction du plaidoyer et de l'assistance (DPA),
- les coûts de traduction : reportés en 2022 au sein de la direction des opérations et des campagnes, ils le sont en 2023 au sein de la direction de la communication et de l'engagement (DCE).

Par souci de clarté, les chiffres du reporting 2022 ont été reclassés afin de permettre l'analyse des variations sur des bases comparables. Les principales rubriques sont les suivantes :

- les dépenses transverses s'élèvent à 647K€ et représentent 14% de la rubrique. Elles sont en augmentation de 318K€ vs 2022 après retraitements. Elles sont constituées essentiellement de frais de missions et déplacements, des coûts de prestations relatives à la mise en place des projets Satellite et Spinoza et de dotation de provision sur projet.
- les dépenses de la direction de la communication et de l'engagement (hors coûts liés à la collecte et aux albums) s'élèvent à 424 K€ soit 9% de la rubrique. Leur montant est en diminution significative de 254 K€ (après retraitement). En effet, 2022 a été marquée par des dépenses exceptionnelles dont :
 - o 238 K€ de coûts liés aux campagnes et opérations,
 - o 106 K€ de charges imputables à l'organisation d'événements et d'opérations spéciales (dont principalement en 2022 l'organisation et les dotations des trois lauréats pour le prix RSF),
 - o 137 K€ de charges liées à la refonte du site internet

Auxquelles s'ajoutent donc les coûts de traduction (120K€ en 2023 vs 128K€ en 2022).

- le montant des charges rattachées à **JTI** s'établit à 339 K€ contre 1 046 K€ pour l'exercice précédent (dont 693 K€ (66%) concernaient des subventions reversées à des partenaires de mise en œuvre et 351 K€ des prestations de service (expertise et développements informatiques principalement)). En 2023, les charges se répartissent principalement entre 68 K€ de subventions versées à des partenaires dans le cadre de consortiums et pour 254 K€ de prestations de services. A noter également en 2023, la part significative des déplacements et missions liés à JTI (44 K€) impactant les dépenses transverses.
- les charges des 4 lignes relatives à la direction éditoriale (DED) sont essentiellement constituées des contributions versées au **réseau de correspondants et représentants**, qui représentent près de 70% (231 K€) des 337 K€ de charges sur l'exercice.
- les coûts liés aux activités d'assistance sont en forte diminution sur l'exercice (-536 K€) et s'établissement à 1 268 K€ soit 26% du total de la rubrique. Cette baisse est la résultante :
 - o d'un niveau de charges exceptionnellement haut atteint en 2022 du fait des livraisons de matériel de protection qui avaient été organisées par l'association dans les premiers mois du conflit ukrainien ;

- de l'augmentation très significative des volumes de bourses individuelles se traduisant par + 500 K€ de charges par rapport à 2022 pour un total de 852 K€.
- les dépenses de plaidoyer sont composées essentiellement de dépenses de prestation de service.
- les dépenses de capacity building (ligne gestion du réseau international) représentent 16% de la rubrique et sont en forte augmentation (+323K€ vs 2022) cette année encore. Elles sont principalement composées des **subventions octroyées aux partenaires de terrain** pour 383K€ soit 49% de la rubrique et par les **formations** pour 395 K€ soit 51%.
- les dépenses reportées sur la ligne gestion de projet au titre de 2023 concentrent 21% des dépenses d'activité et sont en augmentation de 587 K€ par rapport à 2022. Cette augmentation s'explique :
 - à hauteur de 339 K€ par les reversements aux membres de consortium dont RSF est le chef de file,
 - à hauteur de 99 K€ par les reversements de subventions relatives aux activités menées par le Forum Information et Démocratie, partenaire de RSF,
 - par une augmentation de 130 K€ du montant des consultances et prestations de service initiées par le département notamment le coûts des centres en Ukraine (impact année pleine), les coûts liés aux prestations de sécurité, à la logistique et à l'achat de matériel spécifique (kits satellite),
 - par une hausse des coûts d'évaluation externe de 34 K€ : 3 évaluations externes réalisées sur l'exercice en conformité avec les contrats de financement concernés ie UE Ukraine, AFD et Sida contre 1 évaluation externe réalisée en 2022.
- la dernière ligne du tableau met en évidence le montant de la contribution d'équilibre versée au Forum Information & Démocratie par RSF. Cette dernière s'élève à 25K€ en 2023 vs 11K€ en 2022.

Les charges imputables aux coûts des **bureaux** s'élèvent à 1 372 K€ (vs 1 098 K€ en 2022), elles représentent 11 % des charges d'exploitation, soit une part en hausse par rapport à 2022, année où elles en représentaient 10%. Elles sont composées principalement des coûts liés aux bureaux de :

- Taipei : 515 K€ de dépenses couvertes à hauteur de 349 K€ par des subventions directement reçues par Paris. Il est à noter que ces mêmes subventions prennent en charge par ailleurs 209 K€ de dépenses du siège.
- Londres : 108 K€ de charges (contre 98 K€ en 2022) dont une subvention d'équilibre de 95K€ en forte hausse par rapport à 2022 où cette dernière s'élevait à 35 K€ du fait de la fin des financements FCDO (Aswat Horra) et UNESCO.
- Rio : 119 K€ (contre 157 K€ en 2022) dont 92 K€ correspondent au reversement du financement Ford-Rio signé et reçu à Paris. Le montant de la subvention d'équilibre s'établit à 4 K€ contre 117 K€ en 2022.
- Tunis : 197 K€ (vs 107 K€ en 2022), cette augmentation s'explique principalement par la situation difficile du bureau (contexte très dégradé) qui a nécessité le recours à de la prestation de service externe ainsi qu'à des honoraires légaux pour assurer les diligences de conformité et de représentation légale. Le montant de la subvention d'équilibre s'établit à 22 K€ en 2023 contre 44 K€ en 2022. Cette diminution est à nuancer par le fait que certaines prestations de service ainsi que les honoraires de représentation légale sont pris en charge directement par le siège (environ 80 K€) et n'impactent donc pas le montant de la subvention d'équilibre.
- Bruxelles : 83 K€ vs 68 K€ en 2022, cette hausse s'expliquant par une augmentation du temps de travail de la représentante de l'organisation sur place,
- Dakar et divers : 347 K€ vs 257 K€ en 2022 . Cette augmentation des charges est essentiellement liée à l'augmentation de la masse salariale et des activités mises en œuvre par le bureau. Le montant de la subvention d'équilibre s'établit à 82 K€ en 2023 contre 87 K€ en 2022.

Les charges relatives au poste **activité commerciale** s'élèvent à 777 K€ (hors impôt sur les sociétés) contre 730 K€** en 2022, représentent 6% (poids identique à l'année précédente) des charges d'exploitation et sont principalement composées :

- pour 536 K€ des coûts liés à la conception et à la fabrication des albums,
- pour 47 K€ des frais facturés par les réseaux de distribution et principalement les frais de stockage Prestalis devenu France Messagerie, coûts stables par rapport à l'année précédente,

***contre 700 K€ présentés dans la note du trésorier 2022 : ce changement s'explique par la présentation depuis 2023 de la commission de régie dans les rubriques de charge alors qu'elle était jusqu'ici présentée en diminution du chiffre d'affaires publicité (cf également page 2).*

- pour 61 K€ du coût des espaces publicitaires achetés pour promouvoir l'album,
- pour 27 K€ de la charge liée à la variation de stock et à la dotation pour dépréciation du stock (charge annulée en totalité par la comptabilisation de la production stockée et la reprise de provision concernant les exemplaires écoulés des anciens albums). L'année dernière, l'impact de ces écritures était de 51 K€.

Les charges relatives au poste **de collecte de fonds** sont en diminution et s'élèvent à 74 K€ (contre 99 K€ en 2022), soit 1 % des charges d'exploitation (idem 2022) et sont principalement composées des coûts de collecte auprès du grand public (ie d'impression/routage de mailings ainsi que de coût de collecte en ligne).

Les **charges liées aux locaux** (charges financières de remboursement de l'emprunt, dotations aux amortissements des locaux et des aménagements et charges de copropriétés) sont en hausse à 196 K€ soit une augmentation de 22 K€ par rapport à l'exercice précédent s'expliquant par le besoin de louer des locaux complémentaires pour veiller au confort de travail des collaborateurs. Ces charges, comme en 2022, représentent ainsi 2 % des charges d'exploitation au titre de l'exercice 2023. A noter que le taux de l'emprunt contracté en 2007 (taux de 4,30%) pour financer l'achat des locaux a été renégocié en 2015 (2,30%) et à nouveau en 2019 (1,27%).

Le montant des **frais généraux, hors locaux**, s'établit à 444 K€ (soit 3,6 % du total des charges d'exploitation de l'exercice, montant en augmentation vs 2022 : +102 K€).

Ce poste est principalement composé :

- de prestations de service pour 31 K€ vs 15 K€ en 2022,
- d'honoraires experts-comptables et CAC (hors vérification de projets) pour 56 K€ vs 63 K€ en 2022,
- d'autres honoraires pour 161 K€ vs 104 K€ en 2022 (dont notamment 77 K€ d'honoraires d'accompagnement au reporting, 14 K€ d'honoraires d'avocat, 41 K€ d'honoraires d'accompagnement à la mise en place du flex desk, 16 K€ d'accompagnement légal pour la mise en place des nouveaux statuts et 10 K€ de coût d'audit cybersécurité).
- des charges de télécommunication et d'affranchissement pour 25 K€ (téléphone, accès Internet via la fibre et machine à affranchir) contre 32 K€ en 2022,
- des frais de repas et de déplacement pour 35 K€ stable par rapport à 2022,

- des frais bancaires et de Western Union à 8 K€ (les frais bancaires liés aux bourses et grants agreements étant désormais reportés sur la ligne afférente),
- des dotations aux amortissements non liées aux locaux pour 37 K€ en 2023 (contre 27 K€ en 2022).

Enfin, il est à noter que la subvention d'équilibre 2023 pour RSF international s'établit à 49 K€ contre 53 K€ en 2022. Ce montant vise à couvrir (en quasi-totalité) le montant de la refacturation effectuée par RSF à RSF international, cette refacturation matérialisant la mise à disposition de ressources et de personnel au bénéfice de RSF international.

En 2023, aucun conseil international ne s'est tenu en présentiel limitant de fait les coûts de déplacement et d'organisation.

En conclusion et en guise de perspectives pour 2024, soulignons que RSF va poursuivre ses efforts visant à :

- développer des projets autour de concepts innovants (bouquet satellite et projet autour de l'intelligence artificielle),
- renforcer ses activités de réponse aux crises en développant notamment de nouveaux centres de la liberté de la presse sur le modèle de ceux de Kiev et Lviv,
- poursuivre le développement international de la JTI.

Gérard Tschopp

Trésorier de Reporters sans frontières